

COMMUNIQUE

vendredi 20 mai 2016

Partenariat entre le Conseil de développement de Saint-Étienne Métropole et le Master Altervilles coopéré par l'Université Jean Monnet Saint-Etienne et Sciences Po Lyon

LES ETUDIANTS DU MASTER ALTERVILLES S'IMPLIQUENT DANS LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le Conseil de développement de Saint-Étienne Métropole et le Master Altervilles ont conclu un accord de partenariat lors de l'Assemblée générale du Conseil ce mardi 17 mai 2016.

Claude Risac, Président du Conseil de développement, a souhaité associer deux étudiants de cette formation aux travaux du Conseil.

La convergence des thèmes d'études entre le Conseil et le Master Altervilles, et le double portage stéphanois et lyonnais de cette formation, rendaient ce partenariat évident pour Claude Risac, à l'initiative de cette coopération.

Pour Christelle Morel Journel, coresponsable de ce Master, ce partenariat est une excellente opportunité pour les étudiants de s'impliquer dans les dispositifs de participation et les processus de construction d'intelligence collective. Ce faisant, le Master Altervilles contribue à l'implication territoriale de l'Université Jean Monnet qui constitue un de ses emblèmes reconnus à l'échelle régionale et nationale.

Jérémy Gourdon (étudiant en Master 1) et Raphaël Rogay (étudiant en Master 2) seront ainsi les premiers étudiants du Master Altervilles à siéger comme membres associés au sein du Conseil.

A ce titre, ils pourront participer et contribuer aux travaux du Conseil avec le double regard de « jeunes » et de futurs professionnels des politiques urbaines. Ils pourront aussi se joindre aux réunions du Bureau autant que de besoin.

Chaque année, un nouvel étudiant en Master 1 viendra renouveler le tandem tout en assurant une continuité au sein de l'équipe.

Le Conseil souhaite intéresser de jeunes représentants de la société civile à ses travaux au service du territoire et de ses habitants, et s'ouvrir ainsi aux futurs acteurs du développement local.

Le Conseil de développement est une instance consultative créée par la Loi Voynet du 25 juin 1999 et réaffirmée par la loi NOTRe du 7 août 2015. Elle représente la société civile organisée et permet d'associer des acteurs économiques, sociaux, institutionnels et associatifs à la réflexion prospective sur la vie de Saint-Étienne Métropole. Laboratoire d'idées, il représente une force de propositions, construites collectivement pour éclairer le choix des élus concernant l'avenir de la Communauté urbaine et de ses habitants.

Pour en savoir plus : www.cd-sem.fr

Le Master Altervilles, créé en 2012, est labélisé Université de Lyon et opéré en partenariat par l'Université Jean Monnet Saint-Étienne et Sciences Po Lyon. Il vise à former en deux ans des professionnels des stratégies et des politiques urbaines. Chaque promotion d'une vingtaine d'étudiants est composée pour moitié d'étudiants de Sciences Po, pour un quart d'étudiants diplômés de Licence et un quart d'étudiants internationaux.

Contact presse: Jean-Pierre Chapuis 06 73 82 65 57 - jp.chapuis@saint-etienne-metropole.fr